

Culture

OBJET : Adoption du projet d'établissement du conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique

EXPOSE

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval exerce une compétence pleine et entière dans le domaine des enseignements artistiques spécialisés. Elle a notamment en gestion le conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique et elle assume le fonctionnement de celui-ci en déployant un personnel intercommunal et les moyens nécessaires à son fonctionnement.

Ce conservatoire a comptabilisé à la rentrée 2022, 674 inscriptions et intervient en moyenne auprès de 3 500 élèves des écoles du territoire via les interventions musicales en milieu scolaire d'une partie de ses professeurs. Il met en valeur également l'action de ses élèves et de certains élèves des IMS au travers une trentaine d'actions culturelles sur le territoire (spectacles au Théâtre de Verre, scénos décentralisées, Festi'Mômes...) et participe activement à certains temps forts culturels du territoire (La Folle Journée, le Festival Lettre en scène, le Festival les Divas du jazz, le temps fort enfance...).

Les conservatoires à rayonnement intercommunal bénéficient d'un label d'Etat attribué sur plusieurs critères dont l'obligation de rédiger et de mettre en place un projet d'établissement renouvelable tous les 5 ans. Le dernier projet d'établissement étant arrivé à échéance, un nouveau projet d'établissement 2023-2028 vous est proposé. Il fait suite à un travail de deux ans de réflexion au sein du conservatoire via le conseil pédagogique et le conseil d'établissement, de la communauté de communes et avec les partenaires.

Ce projet s'inscrit dans la politique culturelle de la communauté de communes et dans le projet culturel de territoire Châteaubriant-Derval signé avec le Département de Loire-Atlantique et l'Etat-DRAC des Pays de la Loire mais également dans le cadre du Schéma national d'orientation pédagogique, la charte de l'enseignement artistique spécialisé de 2004 et l'arrêté de classement du 15 décembre 2006 et dans les axes du Schéma départemental des enseignements artistiques.

L'objectif général de ce projet est de conforter ce service d'enseignement artistique adapté aux besoins des habitants mais aussi son offre d'éducation artistique et culturelle de proximité déployée sur l'ensemble du territoire communautaire notamment avec les interventions musicales dans la grande majorité des écoles et les scénos/spectacles hors les murs.

Il vous est donc proposé d'adopter le projet d'établissement 2023-2028 du conservatoire intercommunal joint en annexe.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Culture » réunie le 24 mars dernier.

DÉCISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'approuver le projet d'établissement du Conservatoire intercommunal ci-annexé,
- d'autoriser M. le Président, Mme la Vice-Présidente déléguée ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 6 avril 2023

Le secrétaire de séance

François-Xavier LE HECHO

Le Président

Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20230407-15-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-04-2023

Publication le : 07-04-2023

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUULT



CONSERVATOIRE à RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL
de MUSIQUE - DANSE - ART DRAMATIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023-2028



Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
6 rue Guy Môquet
44110 Châteaubriant
02 40 81 15 87

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023–2028

Sommaire

CONTEXTE	page 4
INTRODUCTION	page 5
I - BILAN DU PROJET 2015-2020	pages 6 - 10
• l'évolution de l'offre de formation	
• l'évolution de l'offre pédagogique	
• le développement de l'action culturelle	
• le développement des partenariats	
• les interventions en milieu scolaire	
• la formation des agents	
• en conclusion	
II - CARTE D'IDENTITÉ	pages 11 - 19
• les élèves du Conservatoire	
• le personnel du Conservatoire	
• le bâtiment	
• les moyens matériels	
• les instances de concertation	
• la diffusion sur le territoire	
• les partenariats	
• l'éducation artistique et culturelle	
• les nouveautés pédagogiques	
III - ENJEUX ET AXES	pages 20 - 23
• le développement de l'éducation artistique et culturelle	
• la structuration de l'enseignement artistique professionnel et des pratiques amateurs	
• une programmation de territoire	
• un projet de développement à partir du patrimoine	
ÉVALUATION	page 24
CONCLUSION	page 25
ANNEXES	pages 26 – 27

LE CONTEXTE

Le projet d'établissement 2015-2020 arrivant à échéance, il était envisagé début 2020 de commencer assez vite les réunions de travail autour du nouveau projet, et de faire le bilan du projet se terminant. La pandémie de Covid 19 a bousculé l'activité générale et retardé l'écriture du nouveau projet, la priorité ayant été donnée à la poursuite et à l'adaptation des actions à l'évolution du contexte sanitaire.

Parmi les thèmes retenus et à travailler, outre le volet pédagogique qui reste au cœur du projet, un travail par groupe a été proposé sur les dossiers suivants :

- Les évolutions pédagogiques
- Les enjeux du numérique
- Les partenariats - les résidences d'artistes
- L'EAC dans et hors les murs - la diffusion culturelle
- Une nouvelle tarification pertinente et lisible
- Les pratiques amateurs
- L'accueil des élèves en situation de handicap

Le temps de l'écriture a permis la mise en place d'un projet partagé transcrivant les échanges et débats ayant eu lieu au sein des différentes instances ainsi que l'expérimentation et la mise en place de nouveautés pédagogiques dont la pertinence est évaluée régulièrement.

Ce processus d'amélioration régulière de l'existant, est le fondement de ce type de projet.

« La partition est une chose, le chant en est une autre. Ce qu'il faut, c'est avoir la musique en tête et la chanter avec le corps. »

Luciano PAVAROTTI (1935-2007)

INTRODUCTION

En 1965, sous l'impulsion et sur proposition de Michel Bassereau alors chef d'orchestre de l'Harmonie Municipale soucieux du renouvellement des musiciens de l'orchestre et de la pérennité de cet ensemble, la municipalité de Monsieur Xavier Hunault, Député-Maire, crée l'École Municipale de Musique de Châteaubriant par délibération adoptée lors de la séance du Conseil Municipal du 26 novembre.

Quelques années plus tard, en 1968, des cours de Danse Classique seront proposés à côté des cours de musique.

En 1981, l'École Municipale de Musique et de Danse obtient l'agrément du ministère de la Culture et de la Communication.

A compter du **1^{er} septembre 2002**, la Communauté de Communes du Castelbriantais assure le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique, Danse et Art Dramatique, laissant place à la nouvelle Communauté de Communes Châteaubriant-Derval au **1^{er} janvier 2017**. Cette même année, le ministère de la Culture réaffirme sa confiance dans cet établissement en renouvelant le classement de l'établissement en **Conservatoire à Rayonnement Intercommunal**.

La politique culturelle de la collectivité se développe autour de ses équipements culturels mais aussi par le politique et la mise en place d'actions transversales (diffusion, EAC, accompagnement des associations ...). Elle se veut ouverte à tous et accessible.

La rédaction du nouveau Projet d'Établissement du Conservatoire tente de répondre aux problématiques liées à l'évolution de la société et à l'appropriation de l'objet culturel, et d'affirmer, en même temps, les fondements de la politique culturelle de la collectivité, tels que :

- **Une offre culturelle riche et diversifiée**, à travers des équipements culturels innovants : le nouveau musée numérique *Micro-folie*, le réseau de 26 bibliothèques et médiathèque intercommunales, la galerie d'art *Galerie 29*, le Théâtre de Verre, le Conservatoire, une politique d'EAC réaffirmé.
- **Un accès à la culture pour tous**, grâce à une tarification unique (*calcul par quotient et répartition en six tranches*) pour tous les habitants de la Communauté de Communes désirant s'inscrire au Conservatoire. **Gratuité de tous les spectacles**.
- **Un soutien aux associations** et aux artistes amateurs du territoire.
- **Une ouverture culturelle pour tous**, et une sensibilisation particulière des enfants grâce aux interventions en milieu scolaire, aux actions EAC et aux ateliers mis en place plus particulièrement sur le quartier de la Ville aux Roses, à l'école et au collège, dans le cadre de la politique de la ville.

Ce projet s'inscrit dans la démarche de politique culturelle de la collectivité, tenir compte du plan départemental des enseignements et des pratiques artistiques en amateur 2018-2023 et suivre les orientations proposées par l'État en matière d'enseignement spécialisé, notamment par la référence aux textes cadres : Schéma national d'orientation pédagogique, Charte de l'enseignement artistique spécialisé de 2004 et arrêté de classement du 15 décembre 2006.

Les deux axes principaux, **enseignement artistique et action culturelle**, sont les piliers du projet global de la formation artistique. Il convient de conjuguer la pertinence et l'innovation pédagogique en plaçant les **pratiques d'ensembles et transversales** au cœur des dispositifs.

BILAN DU PROJET 2015-2020

Le conservatoire HIER

Le travail de réflexion et de construction concernant le futur projet d'établissement 2023-2028, dans le cadre des orientations politiques culturelle de la collectivité, s'appuie sur le travail fourni en conseil pédagogique, en réunions plénières et thématiques au sein du conservatoire (*équipe pédagogique - conseil d'établissement*), au sein de la collectivité et lors d'échanges avec les partenaires. Lors de la rédaction du projet 2015-2020, celui-ci insistait plus particulièrement sur les axes suivants :

- L'évolution de l'offre de formation,
- L'évolution de l'offre pédagogique
- Le développement de l'action culturelle
- Le développement des partenariats

Sur le premier volet « **l'évolution de l'offre de formation** », et concernant les possibilités offertes aux musiciens, les propositions ont été renforcées et augmentées.

- Les cours d'éveil artistique Musique & Danse pour les 5 et 6 ans sont stabilisés et avec des propositions d'horaires plus pertinentes et mieux adaptées au rythme de l'enfant.

- La création de nouveaux dispositifs comme le Parcours de Découverte Instrumental et Musical qui concerne prioritairement les enfants de 7 ans. Même si l'on peut et l'on doit toujours améliorer la proposition, d'un avis unanime, ce dispositif est un succès (*élèves, parents, professeurs*). De même un atelier « Petites voix » permet d'accueillir en douceur les enfants de cette tranche d'âge, et pour les plus décidés, il est possible de commencer l'initiation instrumentale en même temps que la formation musicale. L'entrée en 1^{er} cycle du cursus est idéalement placée à 8 ans.

- La proposition de formation musicale sur tout le cycle 1 se décline en deux temps distincts et consécutifs, une première partie plutôt basée sur la lecture et un deuxième temps basé sur le chant et l'oralité. Pour les ados, une proposition similaire intègre un atelier de percussion afro-cubaine. Une meilleure écoute se remarque particulièrement dès les premières années de pratique collective (*justesse collective, jeu nuancé, variations des attaques, projection du son*).

- Avec une volonté appuyée de structurer le département des musiques actuelles amplifiées (MAA) en redéployant régulièrement les heures dédiées à ces pratiques, l'offre élargie permet l'apprentissage de la guitare électrique et une spécialisation en cours individuel sur les claviers, guitares et batterie. La création d'un jazz band – mini big band vient aussi renforcer les ateliers de pratique collective.

En parallèle, le cycle 2 de formation musicale est structuré autour d'un binôme professeur de FM - professeur d'instrument et intègre un temps dédié aux MAA.

- L'offre instrumentale est constante, mais on note, grâce entre autres aux deux pools des parcours de découverte, des effectifs confortés en accordéon, trompette, guitare basse, trombone, ceci validant la volonté d'élargissement des pratiques collectives.

- Le département danse qui n'avait pas eu une grande place dans la rédaction du précédent projet a beaucoup évolué en 6 années en s'enrichissant de nouveaux cours et de nouveaux dispositifs. Il est aujourd'hui possible de se construire un parcours (2 cours par semaine) en mixant les quatre esthétiques enseignées : contemporain, classique, jazz et hip-hop.

De même, un atelier de culture chorégraphique a été mis en place depuis 3 ans. Après plusieurs changements de professeur, les enseignantes aujourd'hui en poste sont toutes Diplômées d'Etat dans leur discipline respective. De nombreux projets transversaux avec la musique et le théâtre sont réalisés chaque année (*stage, spectacle, master classe*).

- La classe de théâtre permettait déjà à un grand nombre d'élèves à la fois de découvrir et de s'initier à cet art mais aussi de continuer à progresser dans les 3 cycles.

Afin de rendre homogène nos différentes propositions en termes d'âges et à l'instar des activités musicales et chorégraphiques, l'activité théâtrale est accessible dès 7 ans. L'obtention du Certificat de fin d'Etudes Théâtrales (*CET*) est enrichie par des cours hebdomadaires de technique vocale et de stages réguliers de danse dans plusieurs esthétiques dès la fin du cycle 2. L'activité toujours croissante en nombre d'élèves et en projets donne une réelle visibilité de l'établissement, et particulièrement grâce aux partenariats extérieurs.

Evolution des effectifs globaux :

ANNÉES SCOLAIRES	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
Evolutions des inscriptions	661	702	656	648	653	603
dont nouvelles inscriptions	242	246	242	244	229	192
Nombre d'élèves physiques	596	618	578	566	568	539

« L'évolution de l'offre pédagogique »

- Depuis la réflexion menée autour du projet validé en 2015, l'offre pédagogique proposée par le conservatoire intercommunal n'a cessé d'être interrogée, débattue, enrichie et ce dans le seul but de proposer les formules les plus efficaces pour toutes et tous. Chaque personne qui s'intéresse de près ou de loin à l'établissement doit ressentir et vérifier les améliorations proposées. À ce titre, les réunions mensuelles du conseil pédagogique se trouvent au cœur de la réflexion. Dans cette instance, nous avons l'opportunité de travailler sur un temps long et s'il faut plusieurs séances de travail pour une problématique posée, alors nous prenons le temps nécessaire. Il en a été ainsi pour la mise en place du Parcours de Découverte Instrumental et Musical, le **PDIM**.

Organisation :

- Mise en place de 2 groupes de 16 élèves
- De la rentrée de septembre aux vacances de printemps, les élèves ont la possibilité de découvrir 8 instruments
- Durant le mois de mai, les enfants affinent leur choix d'instrument
- Début juin, le directeur rencontre toutes les familles, l'enfant et les parents, afin de valider un ou plusieurs choix.
- Des répétitions sont organisées servant à préparer le concert de fin d'année. Les professeurs des instruments visités accompagnent les enfants sur les chants appris durant l'année avec des arrangements musicaux spécifiques.

- Le chant choral est depuis 2 années étendu sur tout le cycle 1, toujours avec des cours accolés et associés. Un dispositif « **coup de pouce** » permet sur une période courte, en général entre deux périodes de vacances, de faire travailler un enfant sur une problématique précise : formation musicale, placement de la voix, posture instrumentale. Ce dispositif permet de corriger rapidement, par exemple, les décrochages en formation musicale mais pas seulement. Plusieurs créneaux horaires et jours sont proposés.
- Pour le cycle 2 de formation musicale, la mise en place des binômes de professeur est un succès et le point le plus visible est la continuité-des études durant l'adolescence. Ainsi, le nombre d'élèves en cycle 3 instrumental a augmenté, et les projets imaginés sont encore plus ambitieux.
- Des dispositifs similaires sont mis en place pour les cours adultes, et avec des particularités entre chanteurs et instrumentistes.
- Les pratiques collectives sont bien en place, même si certains groupes sont en effectif réduit. Sur ce point, nous sommes extrêmement vigilants à l'équilibre entre apprendre à jouer ensemble et la visibilité de l'établissement.
- La réflexion autour de la MAO reste un sujet d'actualité, et différentes formules ont été proposées. À ce jour, le lien (2 cours juxtaposés) avec les cours ados de formation musicale (1^{ère} et 2^{ème} année) et les ateliers de percussion afro-cubaine semble mieux correspondre aux attentes.
- Le brevet de fin de second cycle a été mis en place et l'obtention du Certificat de fin d'Études en Musique (CEM) a été également repensé, et plus particulièrement en laissant de l'espace au projet personnel autonome.

Évolution de la répartition entre Coursus et Hors Coursus (atelier de pratiques collectives) :

ANNÉES SCOLAIRES	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
Inscriptions en Coursus	407	432	429	395	418	385
Hors Coursus	254	266	227	253	235	218

« Le développement de l'action culturelle »

L'action culturelle du conservatoire s'est fortement diversifiée ces dernières années avec une augmentation du nombre de concerts, spectacles ou simples restitutions.

- Les traditionnelles Scénos du mardi ont continué d'exister et ont même été renforcées par les Scénos du jeudi, en alternance ; on mesure que la fréquentation sur ces deux jours est similaire.
- Les spectacles proposés au Théâtre de Verre se déroulent sur un rythme identique, le nombre de jours affectés au conservatoire restant stable. Le Théâtre de Verre est un partenaire fidèle et solide pour les trois arts, avec une plus value très forte pour les activités directement liées au spectacle : danse, théâtre, chœur de scène, musiques actuelle amplifiées. La taille du plateau est aussi un atout majeur pour des projets d'envergure, ainsi que la compétence du personnel technique.

- Les spectacles à l'extérieur, plus communément appelés Hors Les Murs, existaient déjà dans quelques salles municipales et bibliothèques du réseau mais sous une autre forme. Avec un recensement large comprenant, outre les données techniques, un inventaire détaillé de toutes les salles situées sur le territoire intercommunal, la collectivité se dote aujourd'hui d'un atout très précieux. La rédaction du document est terminée et il sera un outil facilitant toutes les opérations de diffusion culturelle.

- Les conférences-lectures autour de la musique ont aussi évolué vers des concerts-lectures, associant ainsi des apports *en live*, théâtre et/ou musique, élèves et/ou professeurs. De même, des conférences spécifiques aux jeunes élèves sont mises en place, toujours en lien avec une certaine activité culturelle locale.

- L'ouverture du musée numérique Micro-folie doit nous permettre de toucher un public nouveau et un partenariat se met en place progressivement.

- Des actions de présentation vont aussi être mises en place au centre socio culturel intercommunal situé dans le quartier de la Ville aux Roses dans la ville centre.

- L'action culturelle a aussi pris forme avec une présence d'artistes en hausse. De nombreuses master classe ont vu le jour dans les trois arts, et permettent ainsi de mieux tisser un réseau régional en invitant des artistes ou enseignants venant de Nantes, Angers, Rennes ou Vitré. Des projets d'écriture ont aussi été menés régulièrement.

- Concernant le volet formation des agents, des stages d'équipe ont été organisés sur des thématiques artistiques (*percussion corporelle, oralité et musiques traditionnelles, chant choral*).

- Les échanges de classe sont récurrents et favorisent grandement la dynamique de la classe concernée. Cela permet à nos élèves de côtoyer d'autres étudiants, d'autres pratiques, d'autres lieux d'enseignement ou de diffusion, et cela enrichit fortement leur formation

Après deux années presque à l'arrêt de toutes prestations publiques, il convient cette année de conjuguer au mieux l'équilibre entre actions dans les murs et celles hors les murs.

Évolution des effectifs entre jeunes et adultes :

ANNÉES SCOLAIRES	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
Elèves mineurs	508	544	497	485	478	450
Elèves majeurs	153	158	159	163	175	153

« Le développement des partenariats »

Le partenariat institutionnel avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique est reconduit chaque année et même conforté avec l'expertise de Musique & Danse.

Depuis 2016, l'État, par le biais du ministère de la Culture et de la communication, a souhaité se réengager aux côtés des conservatoires et des collectivités à travers un dispositif renouvelé et piloté par la DRAC, avec une nouveauté : les CRC et CRI peuvent être bénéficiaires de ces aides. Dans cette perspective, un cahier des charges a été élaboré et quatre axes conditionnent dorénavant l'éventuelle attribution d'une aide de l'État.

Les établissements d'enseignement artistique spécialisé doivent ainsi, pour y prétendre :

- Mettre en œuvre une tarification sociale,
- Favoriser le renouvellement des pratiques pédagogiques,
- Accompagner la diversification de l'offre artistique,
- Encourager le développement des réseaux et des partenariats.

Depuis 3 ans, le conservatoire bénéficie de ce dispositif qui permet d'augmenter les recettes nouvelles de la collectivité et de conforter les choix stratégiques du Conservatoire. Cette reconnaissance a même permis en 2021 d'accéder au plan de relance mis en place dans le domaine culturel.

Outre ces partenariats institutionnels, le conservatoire a continué à diversifier ses partenariats en travaillant avec des établissements similaires de la région Bretagne et Pays de Loire, d'autres services du Pôle Culture (*lecture publique, développement culturel*), et d'autres services de la collectivité (*office de tourisme, centre socioculturel*) et aussi les services de la ville (*Théâtre de Verre, Microfolie*).

Les relations privilégiées de l'équipe enseignante avec le monde professionnel permettent une mise en place aisée des actions ciblées avec des artistes régionaux, cela favorisant la rencontre avec le monde professionnel pour les étudiants les plus avancés.

Les pratiques amateurs locales ne sont pas délaissées avec un accès gratuit à nos espaces de répétition et des prêts de matériel pour les associations du territoire. Les échanges sont constructifs et les activités sont complémentaires en témoignent certains partenariats renouvelés comme celui avec l'Harmonie Municipale. Des liens se tissent au travers de projets spécifiques avec la section école de musique de l'association La Barakatous, école hébergée dans le pôle musical intercommunal de Derval.

« Les interventions en milieu scolaires IMS »

		ANNÉES SCOLAIRES						
		15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22
Regroupement ex-CCC et ex-CCCD	Nombre d'élèves	4 160	4 359					
	Nombre d'heures par semaine	73h45	79h45					
	Nombre d'écoles	45	42					
Communauté de Communes Châteaubriant-Derval	Nombre d'élèves			4 397	3 944	3 799	3 484	3 676
	Nombre d'heures par semaine			79h45	72h10	69h15	73h	72h30
	Nombre d'écoles			45	41	39	42	41

Outre ces interventions, on notera le projet récurrent de fanfare au collège de la ville aux roses concernant 25 élèves chaque année, projet accompagné dans le cadre la politique de la ville.

Dans le même quartier, une action de sensibilisation à la danse est menée depuis 3 ans pour les élèves de cours moyens (12 à 14 élèves).

« La formation des agents »


Avec l'écriture et la dynamique d'un nouveau projet (2015-2020), un esprit coopératif renouvelé entre les agents et une forte impulsion en provenance de la direction de l'établissement et de l'EPCI, les enseignants soutenus par la collectivité ont largement investi le champ de la formation professionnelle. Ainsi de 2015 à 2019 - 2020 étant une année spécifique - nous sommes passés de 10 formations pour 6 agents à 38 formations pour 22 agents.


































« En conclusion »

Sur les dix dernières années, on note une grande stabilité des effectifs (634 en 2012 pour 674 en 2022), et hormis une baisse de 7% en période de pandémie, le nombre total d'inscriptions oscille autour de 650.

CARTE D'IDENTITÉ

Le conservatoire AUJOURD'HUI (2021-2022)

 Trombinoscope de l'équipe du Conservatoire Intercommunal Châteaubriant-Derval - Musique - Danse - Théâtre

Instruments à vents	Instruments à cordes	Instruments polyphoniques	Pratiques vocales
 Trompette Régis LECOMTE	 Tuba Grégory LEBLOND	 Violon Alexandra PICHOD-GUYOT	 Violon Alto Frédéric FORTI
 Trombone Tiburce BAUDRY	 Cor Damien GRIMAULT	 Violoncelle Oda ROPION	 Contrebasse Blandine DOUSSET
 Saxophone Laurent CHAUVET	 Clarinete Coraline GUILLOT	 Guitare Lucile ALBESPY	 Guitare Maxime RABOUR-QUINTIN
 Flûte à bec Nathalie ILIC	 Flûte traversière Marc SEZESTRE	 Guitare basse Victor SIMON	 Choeurs de scène Yann BESCOND
			 Maîtrise vocale Pierre-Olivier BIGOT
			 Chanson Française Laurent CHARBONNIER
			 Théâtre Thierry MAILLARD
			 Direction Frederic OSTER
			 Administration et Technique Brigitte VIAVANT Sandrine GUERRAULT Nadine ROBINEAU Frederic LE ROUX
			 Piano - atelier jazz Laurent CHARBONNIER
			 Batterie Anthony FRESNEAU
			 Basse électrique Victor SIMON
			 MAO - Coordin. technique Hicham ALAOU
			 Percussion Afro-Cubaine Yvonnick FLEURY
			 Formation musicale Magali DEROUANE
			 Formation musicale Nathalie ILIC
			 Jazz - Eveil Artistique Pascaline VINCELOT
			 Classique - Barre à terre Mélanie PIEDSNOIRS
			 Contemporain Julie STEINMETZ
			 Classique Marion RENAUDIN
			 Hip Hop Mickaël CLOUZET

A. Le Personnel du Conservatoire

- **Un équipement culturel de 38 agents**

33 enseignants dont 5 Intervenants en Milieu Scolaire et 1 coordinateur des IMS, 3 agents administratifs, 1 agent d'entretien, **1 directeur**.

- **Le personnel administratif**

1 secrétaire de direction,
1 secrétaire chargée de la scolarité,
1 intendant (*accueil, suivi de travaux, logistique, suivi de communication, SSIAP*).

- **Les enseignants**

33 enseignants assurent 450h00 hebdomadaires de cours.

L'équipe comprend 3 Professeurs d'Enseignement Artistique (*catégorie A*) et 30 Assistants d'Enseignement Artistique (*catégorie B*).

RÉPARTITION des PROFESSEURS par STATUT			
<i>Année de référence : 2022-2023</i>			
	TITULAIRE	CONTRAT à DURÉE INDETERMINÉE	CONTRACTUEL
Nombre de professeurs	17	2	14

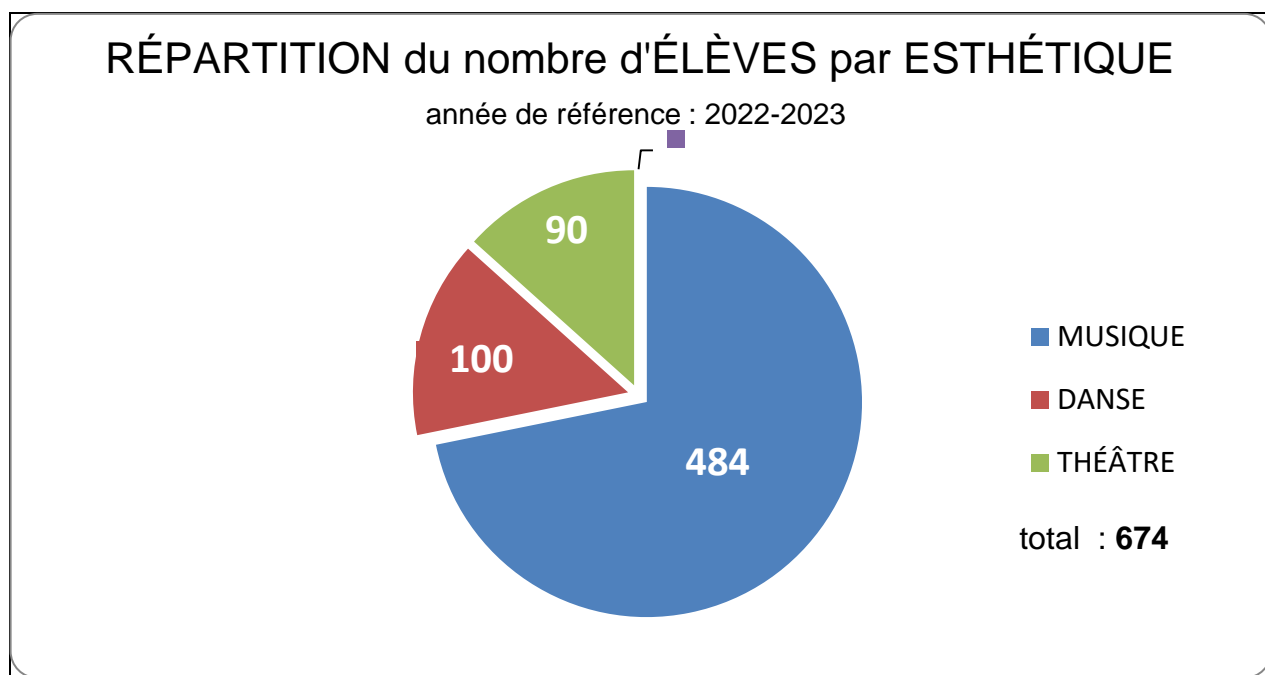
Avec la nomination de deux référents sur les publics en situation de handicap, le conservatoire et la collectivité se dotent d'un lieu d'accueil des familles dès la prise de renseignements concernant les possibilités offertes par l'établissement, et ainsi mieux orienter les demandes.

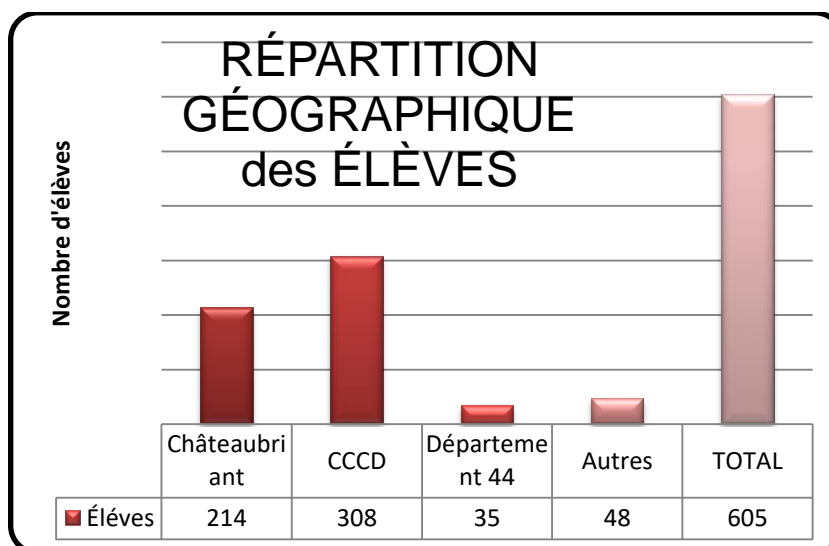
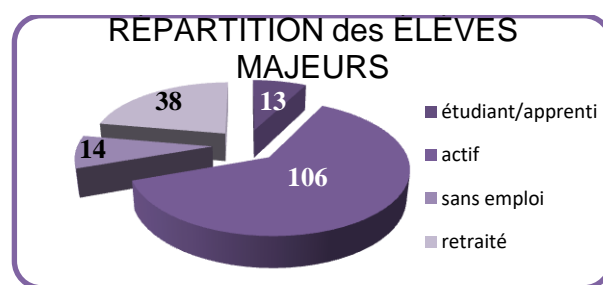
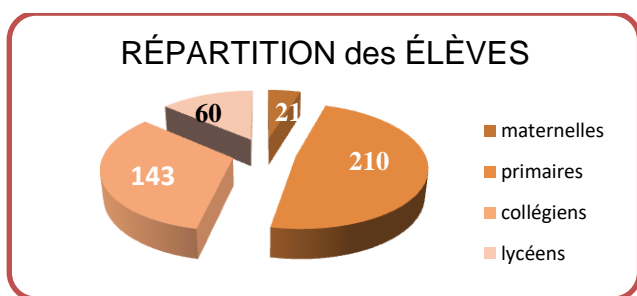
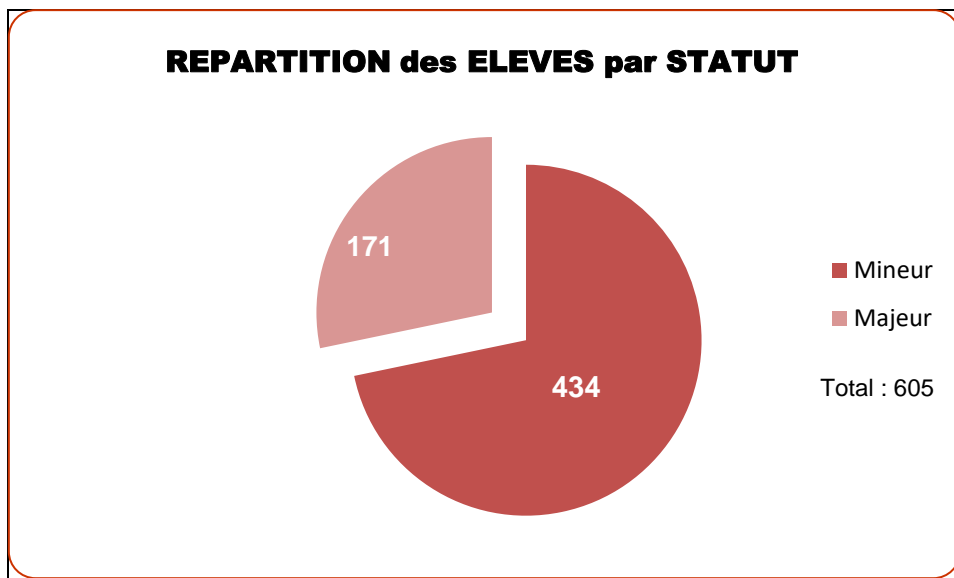
- **Le directeur**

Sur un statut de Professeur Territorial d'Enseignement Artistique Hors Classe, il est titulaire du Certificat d'Aptitude de Professeur Chargé de Direction, du Certificat d'Aptitude de Professeur de Hautbois ainsi que du Diplôme d'Etat de direction des ensembles à vent.

B. Les Elèves du Conservatoire

ANNÉES SCOLAIRES	20-21	21-22	22-23
Evolutions des inscriptions	603	629	674
dont nouvelles inscriptions	192	226	270
Nombre d'élèves physiques	539	551	606
Inscriptions en cursus	385	401	405
Hors cursus	218	228	271
Elèves mineurs	450	475	499
Elèves majeurs	153	154	175

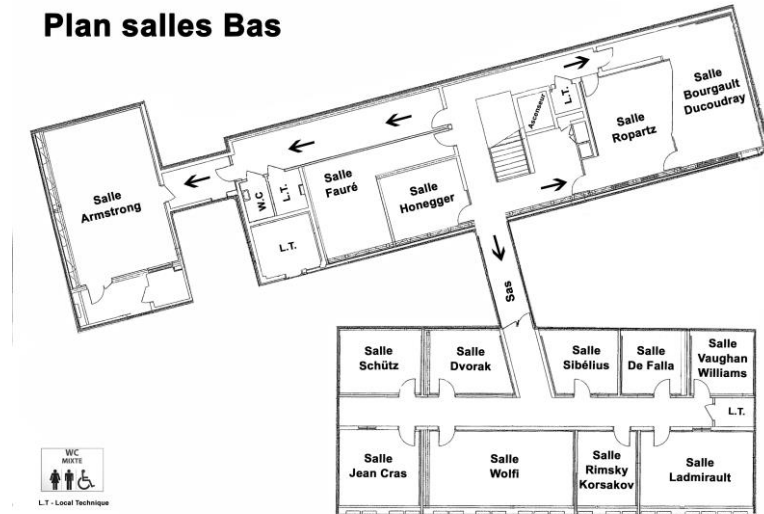




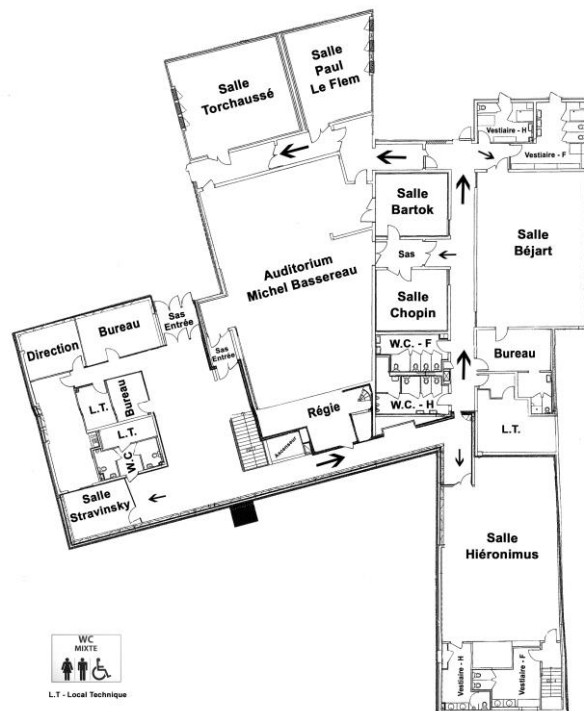
C. Le Bâtiment

Inauguré le 25 octobre 2008 par Monsieur Alain Hunault Président de la Communauté de Communes du Castelbriantais, cet équipement dédié à l'enseignement artistique propose 21 salles de cours, dont un auditorium d'une centaine de places placé au centre de l'édifice et un espace dédié aux musiques actuelles, le tout pour une surface totale de plus de 1 700 m². Dans le même espace vivent ensemble les trois arts enseignés au Conservatoire, la musique la danse et l'art dramatique. Cette proximité induit des projets transversaux riches et innovants (*cours, rencontres, ateliers, spectacles*), et permet un épanouissement complet des élèves.

Plan salles Bas



Plan salles Haut



Avec la réalisation d'une nouvelle salle de cours en 2016 - la salle Stravinsky - l'équipement est maintenant doté de 21 salles. Cette opération a été possible en réutilisant une partie du hall d'entrée qui servait d'espace d'attente, et cela sans rogner les possibilités d'accueil du public.

D. Les Moyens matériels

Le parc instrumental disponible (*instrument en location aux familles, équipement des salles de cours, instrumentarium pour projets*) est conséquent, conforté chaque année par un budget d'investissement et un prévisionnel pluriannuel. Sa maintenance fait l'objet d'une évaluation à chaque instant.

- Le conservatoire est équipé de 12 pianos, dont 3 pianos à queue et de 13 pianos numériques ; ainsi toutes les salles de cours sont équipées.
- 75 instruments pour les cordes frottées
- 40 instruments pour les bois
- 58 pour les cuivres

- un imposant parc pour les percussions (*claviers, peaux, accessoires*)
- un matériel spécifique dédié aux musiques actuelles (*instruments, amplis, microphones, sono ...*)

Pour chaque famille instrumentale, différents modèles sont disponibles dans plusieurs tailles dont des instruments *petites mains* afin de s'adapter à la croissance des enfants.

E. Les Instances de concertation

• L'assemblée plénière

Elle se réunit 3 fois par an (*début septembre, début février, début juillet*) et est animée par la direction. Elle permet la rencontre de l'équipe avec les responsables hiérarchiques (conservatoire, pôle culture et direction générale) et avec l'élu en charge de la culture à la Communauté de Communes. C'est un lieu de transmission des informations, d'échange autour des travaux de synthèses des groupes de travail et de libre parole.

• Le Conseil d'Etablissement

Présidé par le Président de la Communauté de Communes ou son représentant, il se réunit 1 à 2 fois par an. Il est composé d'élus de la collectivité, de la Direction Générale des Services, de la Direction du Pôle Culture, de représentants d'élèves, de représentants de parents d'élèves et de représentants du corps professoral. Il interroge, soutient et suit l'action et les initiatives de l'établissement.

• Le Conseil Pédagogique

Il se réunit tous les mois durant l'année scolaire et est constitué de 9 représentants de département, de la secrétaire de direction (*prise de note et relevé de conclusions*) et de la direction. Il permet d'articuler les travaux des départements dans un souci de cohérence et de transversalité, de définir les objectifs et les axes de développement. Il étudie et valide la programmation culturelle.

Organe non décisionnel, il se révèle être d'une grande importance dans la vie de l'établissement et dans les choix d'orientation. C'est également un lieu où les différentes opinions peuvent s'exprimer, et cette assemblée est précieuse dans l'aide qu'elle peut apporter à la décision du directeur.

• Les Réunions Thématiques

À l'occasion de la nécessaire réflexion autour du renouvellement du projet d'établissement, des réunions sont menées, à la demande de la direction, mais aussi parfois sur initiative personnelle d'enseignant souhaitant échanger sur un sujet. Si certaines ont abouti à des réflexions retenues dans le cadre de la nouvelle écriture, d'autres échanges ont simplement permis de comparer les points de vue. Ces temps d'échanges sont toujours fructueux.

Calendrier de réunions

2020

Septembre : conseil pédagogique (*premiers échanges*)

Octobre : réunion plénière présentant le calendrier de réunion (*lancement*)

2021

Janvier-février : étude du projet 2015-2020

Mai : réunion plénière concernant le futur Projet Culturel de Territoire

Juillet-septembre : réunions thématiques et plénières

Octobre-décembre : rédaction du bilan

2022

Février-mars : nouvelles réunions thématiques

Juin-juillet : présentation du PCT – réunion thématiques et plénières

Octobre-novembre : réunions partenariales et rédaction du projet 2023-2028

Décembre : présentation des orientations en conseil d'établissement

2023

Avril : validation en conseil communautaire

F. La Diffusion sur le territoire

Avec la fusion des deux communautés de communes, ex castelbriantais et ex-secteur de Derval, le nombre de communes est passé de 19 à 26 et l'aire géographique représente maintenant 879,40 km². Ce territoire étendu, frontalier des départements d'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire et de la Mayenne permet un rayonnement tout naturel de l'établissement. Depuis quelques années, le Conservatoire appuie sur la décentralisation de ses spectacles, et cette action s'est fortement amplifiée depuis 2021 en créant des Scénos Hors les Murs, celles-ci s'appuyant sur le maillage des interventions en milieu scolaire. Deux classes de la commune d'accueil partagent la scène avec des enfants du conservatoire, et le directeur assure la présentation de la soirée tout en donnant des informations sur l'établissement. Fréquemment un temps d'échange informel s'installe avec les familles.

Pour la saison 2021-2022, 7 soirées décentralisées ont été proposées et plus de 700 spectateurs ont assisté à ces représentations. Au final 4 500 spectateurs (6 000 avant Covid) ont suivi les actions de diffusion de l'établissement, chiffre à mettre en regard du nombre d'habitants de l'intercommunalité et qui atteint aujourd'hui 45.000 personnes.

Programmation culturelle 2021-2022

- **Les scénos au Conservatoire : 12 dates**

21 octobre – 23 novembre – 18 janvier - 20 janvier – 3 mars – 10 mars – 15 mars – 14 juin - 23 juin – 28 juin – 30 juin – 5 juillet

- **Les concerts au Conservatoire : 9 dates**

14 octobre : récital de piano
11 décembre : auditions des classes de piano
2 mars : spectacle de chanson française
30 avril : concert de la classe de guitare et du Quatuor Iris
12 mai : projet Fanfare + beat box (*collège de la Ville Aux Roses*)
14 mai : Urban session, avec DJ et Beat Boxer (*classe de tuba et saxophones*)
10 juin : Have Fun, concert des orchestres d'harmonie
22 juin : deux spectacles des éveils artistiques

- **Les spectacles Décentralisés sur le territoire : 11 dates**

Scénos Hors les murs : 2 décembre – 14 décembre – 9 juin – 21 juin
Théâtre : 21 janvier – 25 janvier – 27 janvier
Chanson française : 4 mars
A voix basses : 24 mars
Projet flutes (*inter écoles*) : 11 juin
Fête de la musique : 17 juin

- **Les spectacles au Théâtre de Verre : 10 dates**

Mercredi 15 décembre : Concert Cordes Nomades
Mardi 1^{er} février, Spectacle Festimômes
Jeudi 3 février, Spectacle Festimômes
Vendredi 18 mars, « Quelques mots d'amour... » Festival Lettre en Scène
Mercredi 18 mai, Concert Percussions « West Side Story »
Vendredi 3 juin, Spectacle classe de Théâtre
Samedi 4 juin, Spectacle classe de Théâtre
Vendredi 10 juin, Spectacle des classes de Danse
Samedi 11 juin, Spectacle des classes de Danse
Mercredi 29 juin, Concert des Musiques Actuelles Amplifiées et Ateliers Jazz

Il ne faut pas oublier l'organisation de nombreuses masters classes (**30 demi-journées de formation en 2021-2022**) en danse classique, écriture de script et montage vidéo pour la classe de théâtre, beat-box pour la classe de tuba, DJ pour la classe de saxophone, deux intervenants voix et scénographie pour les chœurs de scène, le quatuor du guitare Iris, l'ensemble Amarillis musique baroque.

	TABLEAU des MASTER CLASSE <i>Année de référence : 2021-2022</i>		
	MUSIQUE	DANSE	THÉÂTRE
Master classe	6	1	1
Travaux d'écriture, compositions et arrangements	4		
Jury d'examen	8	3	1

G. Les Partenariats

Outre les partenaires institutionnels tels le Conseil Départemental de Loire Atlantique et la Drac des Pays de la Loire, le conservatoire entretient des relations étroites avec plusieurs institutions : Le Théâtre de Verre de Châteaubriant, Le Festival *La Folle Journée*, Musique et Danse en Loire Atlantique, Les Conservatoires régionaux et départementaux de la région.

Plus localement, il collabore avec La Barakatous, école de musique associative basée à Derval, l'Institut Médico-Éducatif (IME) Les Perrières de Châteaubriant et l'Établissement psychiatrique de Loire-Atlantique Nord (*anciennement Centre Hospitalier Spécialisé de Blain*) antenne de Châteaubriant en proposant des actions éducatives pour les résidents, mais aussi les associations culturelles du territoire : Chorale Méli-Mélo, Chorale des Marches de Bretagne de Châteaubriant, Chorale Les Mariposas, l'Orchestre d'Harmonie Municipal de Châteaubriant.

Le conservatoire entretient également une forte relation avec les autres services du Pôle Culture et de la collectivité et de la ville-centre par la mutualisation de matériel, la mise à disposition de locaux, ou encore la réalisation de projets en commun.

H. L'Éducation Artistique et Culturelle

Les interventions en milieu scolaire (IMS) sont le socle éducatif du conservatoire. Stabilisées autour de 70 heures d'interventions par semaine et sur toute l'année scolaire, elles permettent au plus jeunes dès la petite section de découvrir la musique. Un pool de 7 enseignants dont un coordinateur assure cette mission EAC dans toutes les écoles publiques et privées du territoire. Les projets, déposés par les écoles pour pouvoir bénéficier d'interventions, sont étudiés lors d'une CLÉ (*commission locale d'évaluation*) courant juin N-1 sur des critères définis et connus de tous.

Les enseignants dumistes sont à la fois dans les écoles mais aussi de par leur spécialité instrumentale professeurs au conservatoire. Ainsi l'échange entre les collègues est largement facilité et permet des croisements d'élèves (*Festimômes, Scénos Hors les murs, par exemple*).

	ANNÉES SCOLAIRES		
	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre d'élèves	3 484	3 578	2 737
Nombre d'heures	73h	72h30	56h10

Le développement de parcours d'éducation artistique et culturel mise en place par le service développement culturel au sein du Pôle Culture permet également d'intégrer des artistes extérieurs et de faire des ponts avec certaines IMS.

I. Les Nouveautés pédagogiques

• Département Danse

Deux expérimentations de formation musicale du danseur ont été lancées en septembre 2021 avec deux dispositifs distincts, l'un en danse classique pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année, l'autre en danse contemporaine pour les cycles 1 et 2. Cette proposition est reconduite uniquement pour la danse classique, car en raison du départ du professeur musicien associé pour la danse contemporaine, cette activité est en stand-by.

Plus fortement impacté par la crise Covid, tous les efforts sont mobilisés pour le maintien et le développement des effectifs. La visibilité du département reste une priorité, et la publicité autour de cours d'essai en septembre 2022 permet une progression des effectifs de 20%. Malgré tout, l'ensemble est encore fragile, et l'atelier de culture chorégraphique est suspendu ; pour autant sa pertinence n'est nullement remise en cause.

• Département Théâtre

Les cours de pratique vocales sont confirmés pour les cycles 2 et 3, cours réguliers chaque semaine. De même, un dispositif de pratique de la danse pour ces niveaux permet également aux élèves de travailler trois esthétiques sur l'année, le contemporain, le classique et le hip hop. Les cours ont lieu sous forme de stage de 4 heures le samedi sur toute l'année. Ce dispositif est très largement considéré comme positif par les élèves. L'apport de ces deux disciplines complémentaires confortent les examens de fin de cycle et les spectacles de fin d'année.

• Département Musique

La formation musicale

Sur volonté de l'équipe pédagogique, et pour le 1^{er} cycle, le chant choral réintègre pleinement le cours de FM. On passe d'un dispositif accolé de 2 cours de 45 minutes à un seul cours de 1h15, les professeurs jugeant que la perte sur le papier de 15 minutes serait largement comblée par cet espace-temps agrandi. Il conviendra au conseil pédagogique de vérifier la pertinence de ce nouveau dispositif.

En cycle 2, deux cours par niveaux sont proposés et l'un des deux cours est en binôme avec un professeur de musiques actuelles. Un nouveau cours devra être mis en place afin de compléter le cycle. Il s'agit bien d'une demande des disciplines directement concernées, mais cela permet également le croisement très intéressant des publics, des sensibilités et des pratiques. Un même dispositif est également proposé pour le cycle 3, et une année devient obligatoire au titre de complément de formation, avec une ouverture sur la musique contemporaine (*cours de pratique et de culture générale*).

Les pratiques collectives

- Un nouveau partenariat a été mis en place avec l'orchestre d'harmonie locale et ainsi tout le dispositif des ensembles à vent a été révisé. Cela permet d'avoir un ensemble cohérent de niveau fin deuxième cycle et de stabiliser l'effectif entre 30 et 40 musiciens avec un effectif équilibré.
- Les ensembles de cordes frottées impliquent directement tous les professeurs du département, créant une énergie collective fortement appréciée.
- Les ensembles de classe pour guitare et percussions sont stabilisés avec un ensemble dans chaque cycle. Les jours et horaires de cours sont stables et donc bien identifiés par les familles.
- Les ensembles de tradition plus orale (*percussion afro-cubaine, ensemble d'accordéon essentiellement composé d'instrument diatoniques*) permettent aussi la réalisation de projets autres, parfois éloignés de la culture savante, et ce croisement est un enrichissement pour chacun et pour chacune des pratiques.

- Les pratiques vocales sont diverses entre cours de pratique régulière et un chœur « projet ». Les cours de chœurs de scène précédemment organisé en deux groupes sont déclinés en trois niveaux de par l'accroissement régulier des effectifs : le Petit Chœur de Scène (*de 8 à 10 ans*), le Jeune Chœur de Scène (*de 11 à 13 ans*) et le Chœur de Scène (*14 ans et +*) ; ces ensembles sont également accessibles sans notion de connaissance de la partition au préalable.
- Une maîtrise d'enfants attire chaque année 10 à 12 enfants et l'Ensemble Vocal Adultes est composé d'une trentaine de chanteurs adultes qui bénéficient en parallèle d'un cours de technique vocale, seul ou en binôme.
- Deux ateliers de chanson française complètent l'offre vocale.

Les nouveaux enseignants

À la rentrée de septembre 2022 et avec le changement de 25% du personnel enseignant, les envies, les demandes et les pratiques vont naturellement évoluées en dehors même du document présent, et il est important de laisser la place à ces changements. L'année 2022-2023 sera donc une année pivot.

Les lieux culturels et évènementiels

- L'impact Folle Journée

Avec l'arrivée du célèbre festival nantais sur le territoire, le rythme de travail se modifie progressivement donnant aussi une vision de l'année scolaire nouvelle de mars à janvier. Cette dimension prend peu à peu corps au sein de l'équipe pédagogique.

- L'impact Micro Folie

L'arrivée récente du musée numérique nourrit des collaborations nouvelles, encore en expérimentation et ce nouvel outil conforte notre souhait de développement de la place de la culture dans l'établissement et au service des usagers.

- Le festival Lettre en Scène

Créé en 2016, deux autres éditions ont suivi en 2018 et en 2021. Depuis cette année, il est acté que cet événement sera annuel, ceci permettant une projection plus facile sur ce temps fort du milieu de l'année, mars-avril.

- Les week-ends Culture

Chaque mois un temps fort culturel permet aux différents acteurs de la collectivité de s'inscrire et de faire découvrir son service, son activité. Avec une programmation décidée bien en amont, il est donc tout à fait possible, pour le conservatoire, d'aller sur des nouveaux champs d'exploration et de proposer des interventions reliant visibilité, promotion et progression pédagogique.

- L'intégration du Conservatoire dans les temps forts de la collectivité (*festivals ex : Les Divas du Jazz, Lettres en scène ...*) et autres (*promotion de l'activité du Conservatoire*).

ENJEUX ET AXES DU PROJET 2023-2028

Le conservatoire DEMAIN

Les résultats obtenus invitent le nouveau projet à s'inscrire dans la continuité du précédent. Cependant, les éléments les moins défendus doivent être renforcés et de nouvelles pistes seront à explorer. Avec 674 inscriptions à l'occasion de la rentrée 2022-2023, le conservatoire retrouve ses chiffres d'avant Covid et même un peu plus et semble récompensé des actions menées durant les années précédentes.

Les enjeux du nouveau projet s'articulent autour d'enjeux majeurs déclinés sous forme de grandes thématiques. Chacune d'entre-elles est illustrée par des actions concrètes, intègre des éléments d'évolution permettant de fixer des objectifs aux acteurs de l'établissement et du territoire :

- Excellence pédagogique pour tous
- Égalité d'accès aux pratiques artistiques et culturelles
- Rayonnement sur le territoire
- Favorisation des rencontres

Ces axes croisent tout naturellement les problématiques retenues lors de la mise en place d'un Projet Culturel de Territoire (*PCT*), la collectivité s'engageant dans une démarche partenariale nouvelle avec le département de Loire-Atlantique. Lors des réunions programmées en mai 2021, quatre sujets étaient alors proposés :

- L'offre culturelle professionnalisée au service des habitants
- L'engagement associatif, socle du paysage culturel
- La culture au service du développement du territoire
- Les dynamiques en direction des nouveaux publics

On constate alors qu'il y a bien une synergie entre les deux projets. De plus, ils s'écrivent dans le même temps.

Le développement de l'éducation artistique et culturelle

Riche d'un maillage complet du territoire grâce aux actions IMS en direction des élèves des écoles primaires, il convient de réfléchir à des actions en direction des collégiens et des lycéens - cinq établissements sur la ville-centre – en s'appuyant sur l'expertise des actions menées avec le collège de la ville aux roses en zone prioritaire, et d'une relation renouvelée avec le lycée public. Des actions de présentation, de sensibilisation d'atelier de pratique peuvent être mis en place et aider les jeunes dans leur construction de futurs adultes. Les compétences larges et complémentaires des acteurs du conservatoire et les offres de formations proposées sont un véritable atout partenarial.

En irriguant chaque année un peu plus le territoire à travers des auditions et des concerts, le conservatoire est au plus près des 45.000 habitants. Si actuellement on mesure que déjà plus de 10% de la population est en contact avec au moins une action du conservatoire, l'idée est d'aller bien au-delà et la limite à se fixer ne pouvant être autre que le 100% EAC.

La notion de spectacle vivant, d'école du spectateur, est un facteur fort de lien et de cohésion sociale. Le partage de la pratique artistique et la rencontre du public sont des éléments structurants et à affirmer. Les actions de proximité comme les scénos Hors les murs ont sans doute pris la place des veillées d'antan. La dimension intergénérationnelle des activités et actions du conservatoire favorisent aussi le vivre ensemble et prônent le respect de tous.

La structuration de l'enseignement artistique professionnel et des pratiques amateurs

L'offre pédagogique : Axe fondamental en constante évolution, les propositions pédagogiques doivent et sont régulièrement interrogées, repensées, évaluées. Les échanges sont largement favorisés au sein des réunions du conseil pédagogique, véritable poumon de l'établissement.

Les actions pédagogiques à approfondir

- Avec un accroissement constant des heures déliées au jazz et aux musiques actuelles permettant de répondre favorablement aux demandes des usagers, il convient de structurer davantage les cursus de formation. Si la dynamique actuelle se confirme, il faudrait pouvoir aboutir d'ici 2 ans à la rédaction d'un document cadre.
- L'évaluation permanente des nouveaux dispositifs mis en place pour la formation musicale doit s'accompagner d'une réécriture des objectifs pour chaque cycle en intégrant l'ouverture aux musiques actuelles.
- Le lien entre musiques savantes et musiques traditionnelles doit être renforcé, et il y a une vraie culture sur le territoire. C'est sans doute par le prisme de la réalisation de projets et d'actions en lien avec des associations locales qu'une sensibilisation de nos élèves est possible. Le travail à base d'oralité est aussi une manière de faire, d'apprendre, de vivre les arts différemment, et le domaine de l'improvisation n'est jamais éloigné.

Les axes artistiques à développer

- La question de l'apprentissage d'un instrument par l'orchestre est un axe à travailler, car il joue aussi sur la motivation du jeune et de l'effet *jeu collectif* si important les premières années. Cette réflexion doit intégrer la place de la formation musicale, du chant choral et de l'apprentissage instrumental.
- La place de l'accompagnement instrumental et vocal est à soutenir et à développer car si les compétences multiples de plusieurs enseignants ont permis de mettre en place des dispositifs pertinents, cela peut finir par freiner l'arrivée de nouveaux élèves. D'autre part, certaines pratiques vocales méritent un travail régulier avec un accompagnateur.
- Un travail de réflexion sur la place de la musique de chambre "QQOQCCP" (méthode du Quoi, Qui, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi) doit être mené dès cette année car c'est un vaste sujet, ô combien important et essentiel, qui est souvent mis de côté ou remis à plus tard. Pour autant, il faut évaluer les dispositifs actuels, parfois anciens, et qui reposent sur un historique pédagogique qu'il convient de prendre en compte. Allier le passé et l'avenir n'est pas toujours aisé, mais l'on se doit d'évoluer.
- Ces dernières années, le conservatoire a sollicité à de nombreuses reprises des arrangeurs ou des compositeurs pour des projets spécifiques, pédagogiques et ou artistiques, et il semble que le moment soit venu de s'adjoindre les services d'un compositeur-arrangeur en résidence de courtes durées comme accompagnateur de nos cursus et de nos projets. De même, des missions complémentaires pourraient lui être confiées comme le suivi des projets personnels de CEM, une sensibilisation forte aux actions transversales avec un regard autre, et une envie de créer avec les élèves. De même que le cours de culture et de création chorégraphique a sa pertinence, nous n'avons pas pour l'instant le pendant côté musique ; il existe donc un espace à définir et à créer.

- Le département de musiques actuelles a fortement progressé ces dernières années, et l'évolution naturelle serait le recrutement d'un spécialiste en chant et la pratique vocale avec micro. C'est une demande régulière des usagers qu'il convient d'étudier.

- L'axe de la création doit être développé dans différents domaines et les pistes de travail peuvent s'articuler autour du soutien à la MAO par l'acquisition de matériels nouveaux et d'un espace dédié, mais également un meilleur accès à l'écriture musicale (*adaptations, transcriptions, orchestrations, arrangements, compositions*).

- La place des pratiques collectives au sein du cursus est parfaitement identifiée. Cette activité est également le point de croisement du cursus et du hors cursus. Un point sensible, quelles pratiques collectives pour les pianistes, sera travaillé tout prochainement afin d'aboutir à la mise en place de nouveaux cours dès la prochaine rentrée scolaire. Les échanges déjà amorcés entre professeurs de piano et de percussion semblent convergés vers la mise en place d'ateliers de pratique collective d'initiation à l'ensemble de percussion pour les jeunes pianistes. Le volet formation musicale de ce type de cours doit être aussi considéré.

- Concernant le département danse, de nouvelles propositions devraient permettre d'aboutir à une généralisation progressive de la formation musicale du danseur, ou plus simplement de l'interaction entre danse et musique *en live*, cela permettant de revisiter le registre d'intervention du musicien accompagnateur. De même, il convient de s'interroger sur la coordination du département danse qui est assez spécifique car, avec un seul studio de danse, les professeurs ne se croisent pas. À mon sens, cette coordination n'est pas de même nature que pour les autres départements pédagogiques et elle mériterait un soutien plus fort à déterminer.

- En atelier d'art dramatique, il convient d'équilibrer au mieux les cycles d'éveil et d'initiation et les 3 cycles d'enseignement.

L'apport de disciplines complémentaires, sous forme de stage, comme la marionnette ou le conte doit se poursuivre et même s'amplifier car il ouvre des voies inexplorables dans un cadre régulier. Les échanges, rencontres avec le monde professionnel et en lien avec le monde amateur, les compagnies, les metteurs en scène doivent être soutenus fortement.

Dans la construction des cursus de théâtre, il y a bien deux phases : éveil et initiation plus proche de l'EAC et les trois cycles intégrant pleinement l'enseignement spécialisé.

- Fort de l'expérience partenariale avec l'orchestre d'harmonie, il convient de veiller à la complémentarité des propositions dans le domaine de la pratique vocale et des orchestres cordes. De bonnes relations avec le tissu associatif est primordial dans cette évaluation, le conservatoire ne devant jamais prendre la place de, mais être au côté de.

- En nommant deux enseignants sur l'accueil des publics en situation de handicap, c'est un premier pas qui entame un long chemin qui peut nous mener vers la mise en place de cours spécifiques adaptés, d'ateliers parents/enfants. Tout est à construire mais la volonté est entière. La place, la formulation et les contours de parcours adaptés sera à définir le temps voulu après la prise de renseignements au préalable. Des formations spécifiques seront sans doute à mettre en place pour un meilleur accueil.

- Afin d'enrichir le patrimoine culturel de chaque élève, il a déjà été réfléchi à un projet d'accompagnement des élèves à des spectacles au Théâtre de Verre, scène du territoire, et dans les trois grandes villes voisines, Angers, Nantes, Rennes et de les emmener voir des lieux culturels illustres et des spectacles et concerts dans les trois arts (*pièce de théâtre, ballet, opéra, concert, club de jazz, Scènes de Musiques Actuelles*). Ce projet de Concert-BUS (*besoin unanime de spectacle*) sera mis en place dès la prochaine rentrée, sans doute pour trois dates dans un premier temps et en partenariat avec l'association des parents d'élèves ACIC. S'il est très important pour les élèves de se produire sur scène, il est essentiel de les sensibiliser, d'être aussi au côté des familles, d'assister à des spectacles, et de commenter et débriefer ce qu'on a vu et entendu. C'est bien aussi du ressort et des compétences du conservatoire que de travailler sur le sujet de l'école du spectateur. Les rapports privilégiés des enseignants avec les artistes du territoire peuvent permettre autant que possible les rencontres. Le lien fort entre pédagogie et artistique est à privilégier et à consolider

- Chaque année, le conservatoire achète de nouvelles partitions, des ouvrages dédiés à la pratique de la danse et du théâtre, s'abonne à des revues spécialisées, acquiert des supports audio et vidéo, et au fil du temps tout cela représente un volume très intéressant. Cependant si les professeurs ont bien accès à ces matériels pédagogiques et artistiques, en l'absence d'un responsable bibliothécaire, les élèves et les familles ne peuvent y accéder. Une solution avec un enseignant référent à cet axe fort de promotion culturelle pourrait être une piste à explorer. Dans le même temps, il faudra se questionner sur l'espace souhaité ou souhaitable à trouver et quel fonctionnement mettre en place afin de valoriser tout ce patrimoine.

La Communauté de Communes a signé le 2 Décembre 2022, un Projet Culturel de Territoire avec l'État, la DRAC et le Département visant à conforter des axes de développement culturel et notamment la mise en place d'**une programmation de territoire et un projet de développement à partir du patrimoine** ainsi que la structuration des pratiques amateurs.

- Le conservatoire de par son rayonnement intercommunal a vocation à mener des actions de diffusion sur les 26 communes.

Tout d'abord, grâce au recensement des salles disponibles sur le territoire réalisé par le Pôle Culture avec une participation importante d'agent du Conservatoire.

Dans le même temps, une réflexion pédagogique a débouché sur une nouvelle forme d'action hors les murs en partenariat avec les interventions en milieu scolaire. Ceci étant s'il semble opportun de maintenir ces actions voir de les développer, les moyens techniques et humains doivent être à la hauteur des enjeux et en aucun cas se satisfaire du statu quo.

- Il convient pour le conservatoire d'enrichir sa programmation culturelle en favorisant plus régulièrement les projets de concerts professionnels impulsés par le corps professoral. Ce sujet doit être au centre des discussions avec les partenaires privilégiés comme le Théâtre de Verre de Châteaubriant en tant que premier programmeur du territoire, le service développement culturel du Pôle Culture mais aussi avec les structures associatives. Le conservatoire a un rôle complémentaire à jouer dans ce domaine, à côté de sa mission fondamentale pédagogique.

- Le conservatoire doit participer à la mise en place de la programmation culturelle intercommunale. Il semble important de penser la question de la coordination de l'action culturelle au sein de l'établissement.

- Le conservatoire est un établissement ressources à la fois dans ses liens avec l'école de musique la Barakatous et avec le monde amateur.

Orientations

- Concernant le bâtiment, il apparaît urgent de réfléchir à la création et à l'aménagement de nouveaux espaces de stockage (*matériel et mobilier, étui de grande taille, archives*). Ce sujet est une priorité pour 2023.

- Une réflexion autour des enjeux du numérique a été largement partagée. Si l'enseignement en présentiel est redevenu fondamental tant dans la relation pédagogique que dans la progression, le distanciel n'étant pas une solution pérenne, il convient d'avoir un accès qualitatif pour tous. Une installation wifi dans l'établissement est un premier point, de même que le renouvellement des postes informatiques actuellement en service. La tablette comme nouvel outil de travail est aussi à réfléchir dans un second temps.

- Une réflexion autour des grands adolescents (14-18 ans) est à mener pour permettre à terme de renforcer cette tranche d'âge.

- Avec un pôle administratif composé de deux secrétaires, et complété par un agent aux multiples missions dont des missions externes, une réflexion pourrait être menée sur le contour général des tâches dédiées.

ÉVALUATION

Des indicateurs révélateurs de l'activité de l'établissement

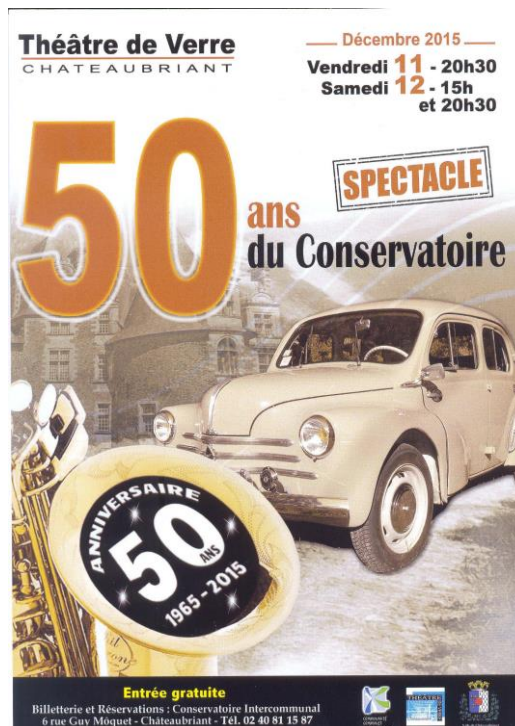
Si l'indicateur de l'effectif global des élèves inscrits apparaît comme évident, il est également essentiel d'affiner la lecture de ces données pour dégager une compréhension fine de la relation entre l'évolution de l'établissement et la réponse faite aux usagers. Il convient de vérifier les équilibres entre :

- Élèves mineurs et majeurs
- Élèves en cursus diplômant et ceux en parcours libres
- Évolution des effectifs entre les trois cycles
- Équilibre entre les trois arts

L'évaluation par le prisme de l'action culturelle

L'action culturelle est un pilier majeur et fiable de la bonne conduite du projet d'établissement et un indicateur majeur de sa bonne santé. À ce titre, on peut identifier trois critères essentiels :

- La densité, la diversité et la qualité de la programmation
- La diversité des acteurs impliqués : élèves de tous niveaux, implication des professeurs et apport des intervenants extérieurs
- La complémentarité des formats et des lieux investis sur l'ensemble du territoire
- L'intégration dans la programmation culturelle intercommunale de la collectivité.



CONCLUSION

Ce projet d'établissement articule le diagnostic et les orientations partagées et met en avant les caractéristiques de l'institution. De très belles réalisations et actions ont été menées ces dernières années, et ce malgré une période très compliquée. Le Conservatoire est un équipement structurant de la politique culturelle de la collectivité. Il accompagne aussi son développement en lien avec les autres services culturels de la collectivité.

Un conservatoire pour autant qu'il soit ouvert au monde d'aujourd'hui et en préparation de celui de demain, est aussi et surtout un lieu où l'apprentissage se fait sur un temps long. N'oublions pas qu'une dizaine d'années d'études pour accompagner correctement un enfant vers l'autonomie est un temps nécessaire, et le soutien aux adultes et à la pratique amateur ne nécessite pas moins de temps. Souhaitons pour les cinq années à venir des rencontres artistiques fortes, une création à chaque instant et construisons solidement le futur. L'enthousiasme, la dynamique et les compétences présentes dans l'établissement sont des gages de réussite pour les années à venir.



Salut final lors du spectacle des « *50 ans du Conservatoire* » le samedi 12 décembre 2015 au Théâtre de Verre de Châteaubriant. Avec les 3 représentations programmées sur le week-end, 1089 spectateurs ont assisté au spectacle retraçant la vie de l'École devenue Conservatoire

ANNEXES

Propositions pédagogiques :

CURSUS des ÉTUDES					
Disciplines			2014-2015	2022-2023	
CORDES	Frottées	Violon	28	30	
		Alto	10	12	
		Violoncelle	9	12	
		Contrebasse		4	
	Total CORDES			47	58
	Polyphoniques	Guitare + Basse	61	32	
		Piano classique et MAA	72	66	
		Orgue	1		
		Accordéon	7	7	
Total POLYPHONIQUES			141	105	
VENTS	Bois	Flûte à bec	5	3	
		Flûte traversière	16	18	
		Clarinette	9	11	
		Saxophone	22	16	
	Total BOIS			52	48
	Cuivres	Cor	2	5	
		Trombone	1	8	
		Tuba	15	10	
		Trompette	1	9	
Total CUIVRES			19	32	
PERCUSSIONS	Total PERCUSSIONS		34	25	
Total INSTRUMENTS			293	268	
PARCOURS DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE				24	
DANSE (Cursus toutes esthétiques)			55	40	
THÉÂTRE			59	79	
Total CURSUS			407	411	

ATELIERS de PRATIQUES COLLECTIVES (HORS CURSUS)

INSTRUMENTS	Guitare accompagnement	8	
	Accordéon Musette	1	
	Accordéon Diatonique	6	13
	Ensemble Guitares	2	2
	Percussion afro-cubaine	6	5
	Orchestre Cuivres et Percussions	4	
	Orchestre	3	1
	Total INSTRUMENTS		30
VOIX	Chanson française	8	11
	Technique vocale	25	31
	Vocal enfants	9	9
	Chœurs scéniques	32	36
	Total VOIX		74
ÉVEIL (5 & 6 ans)	Total ÉVEIL	50	56
FM ou CULTURE MUSICALE		8	8

DANSE	Initiation	19	14
	Étape contemporain/Classique	22	8
	Étape Jazz	10	5
	Adulte Contemporain	4	12
	Barre au sol	3	6
	Hip Hop		15
	Total DANSE	58	60
THÉÂTRE	Total THÉÂTRE	9	11
MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES	Atelier Jazz		13
	Guitare électrique		4
	MAO		3
	Total M.A.A.		20
Total ATELIERS		229	263
TOTAL GÉNÉRAL		636	674

AR-Préfecture

044-200072726-20230407-15-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-04-2023

Publication le : 07-04-2023



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-trois, le six avril, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY			X	P	Mme Claudie SONNET
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
M. François-Xavier LE HECHO	X					
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL			X	P	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X		
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN			X		
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN			X	P	Mme Brigitte MAISON
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

AR-Préfecture

044-200072726-20230407-15-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-04-2023

Publication le : 07-04-2023



Le Président,

Alain HUNAUT